MAIRIE DE ROGNAIX



Téléphone / Fax : 04 79 38 21 94 contact@mairie-rognaix.fr



DENEIGEMENT HIVER 2025/2026

Les habitants de la commune qui désirent bénéficier du déneigement, <u>accessible par le tractopelle</u> doivent se faire inscrire en mairie avant le

Lundi 08 décembre 2025

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Comme les autres années, les voies communales seront dégagées en priorité, pas de déneigement des cours, ainsi que les week-end et jours fériés.

La commune n'est pas responsable des dégâts qui peuvent être occasionnés à l'enrobé, aux bordures, etc... par le chasse neige.

Tarif 2025 : 30€

Fait à Rognaix, le 25 novembre 2025

Le Maire,
Patrice BURDET